En direct CA
Mars 2016
APF

EDITO

Chers amis,

Le Conseil d'administration s'est doté, en sa séance du 12 mars, d'une feuille de route pour les trois prochaines années. Il s'agit du prolongement des orientations et des réflexions que nous avons engagées depuis plus de deux ans, notamment au sein de la mission UNEDE et des groupes de travail Communication interne, Gouvernance et Démocratie, ensemble. Elle a en perspective un Congrès national en 2018.

Cette feuille de route se veut concrète. L'action, pour bouger toujours plus les lignes ensemble, est bien au cœur de nos préoccupations. Pour cela, elle prend en compte des enjeux internes mais aussi externes.

Deux de ses priorités majeures sont de renforcer nos liens et de réformer notre gouvernance. Elle cherche également à soutenir la dynamique actuelle de l'APF en accompagnant l'évolution organisationnelle des délégations, mais aussi en renforçant notre influence, en développant encore davantage de partenariats et en faisant évoluer notre offre de service, en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Je vous invite à en prendre connaissance dans ce numéro. Vous serez bien sûr informés des avancées de cette feuille de route au fur et à mesure.

Amicalement

Alain ROCHON
Président

1 À la rencontre des élus

Trois rencontres interrégionales entre CAPFD – CAPFR et Conseil d'administration ont eu lieu depuis le début de l'année.

- Le 25 février, à Rouen, des élus des conseils APF de Normandie et Nord Pas de Calais/Picardie ont pu échanger avec Alain Rochon, Pascale Ribes et Fabienne Levasseur sur la vie associative, d'une part (mise en place des nouveaux conseils, nouvelle organisation), et les différents chantiers politiques, d'autre part.
- Le 10 mars, à Avignon, des élus des conseils APF d'Auvergne, Rhône-Alpes, PACA et Corse ont rencontré Kareen Darnaud, Pascale Ribes et Jean-Manuel Hergas. La nouvelle dynamique de l'action associative, les finances, la communication et la coordination au sein de l'association, ainsi que l'actualité politique étaient au cœur des discussions.
- Et le 30 mars, à Orléans, des élus des conseils APF du Centre Val de Loire et d'Ile-de-France ont posé leurs questions à Alain Rochon et Pascal Bureau. La matinée a concerné particulièrement la nouvelle organisation et le lien social, et l'après-midi des sujets politiques, notamment la stratégie de l'association en vue des futures élections nationales.

La direction générale était également représentée à chacune de ces rencontres.

Prochain rendez-vous : le 24 mai à Bordeaux, avec les élus des conseils APF d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

2 Les rendez-vous du CA

2016 Février

Politiques

01/02 Réunion du Collectif pour une France accessible

02/02 Réunion interassociative sur une réclamation collective au Conseil de l'Europe autour du droit des personnes

03/02 Audition nationale de l'association CH(s)OSE au Sénat

04/02 Table-ronde sur les négociations collectives au ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

09/02 Conseil extraordinaire de la CNSA sur la convention d'objectifs et de gestion

10/02 Audition par le député Christophe Sirugue sur la réforme des minimas sociaux

11/02 Séminaire sur l'accessibilité de la Mairie de Paris

16/02 Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

16/02 Signature du Protocole SNCF sur l'accessibilité

19/02 CNCPH

19/02 Rencontre avec l'équipe d'Alain Juppé dans le cadre de la campagne pour les primaires des Républicains

22/02 Rencontre APF – Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih)

24/02 Rencontre APF – Union sociale pour l'habitat (USH)

Interassociatifs

05/02 Assemblée générale pour la transformation du Centre ressources Handicaps et sexualités (CeRHeS)

16/02 Assemblée générale de l'association CH(s)OSE

16/02 Conseil d'administration d'Handeo

17/02 Rencontre APF – Uniopss

17/02 Conseil d'administration du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE)

19/02 Rencontre APF – Unapei

23/02 Rencontre APF – Fnath

Internes

5-7/02 CNPJ

9-10/02 Rencontre nationale des responsables interrégionaux de l'action associative (RI2A)

12-13/02 Séminaire du CA et séance du Conseil d'administration

16/02 Réunion sur la plate-forme présidentielle APF

17/02 Groupe de travail Europe

17/02 Groupe de travail Accessibilité

18/02 Bureau du CA

23/02 Groupe de travail Démocratie ensemble

25/02 Rencontre CAPFD/CAPFR Picardie – Nord-Pas-de-Calais et Normandie – CA à Rouen

27/02 Assemblée départementale de la délégation de Gironde

3 Principales décisions de la séance du 12 mars 2016

- **Fin du processus électoral des instances locales**

Le Conseil d'administration a poursuivi la validation des élections de conseils APF de région (CAPFR) et de conseils APF de département (CAPFD).

- **Stratégie de l'APF pour les élections de 2017**

Le Conseil d'administration valide la démarche de mobilisation citoyenne des acteurs APF, de ses partenaires et du grand public au travers d'une plateforme APF pour la présidentielle et les législatives de 2017 qui sera portée auprès des futurs candidats.

« Promouvoir la société inclusive, c'est notre objectif en vue des élections présidentielle et législatives de 2017. Nous comptons bien peser sur le programme des candidats et être entendus. Il s'agit aussi pour nous de donner une visibilité à la question du handicap avec une approche ouverte, inclusive, non catégorielle. Pour cela, nous porterons auprès des candidats notre programme «Pour une société inclusive» à l'automne prochain. Il sera le résultat d'un travail collectif mené au printemps grâce à une plateforme de co-construction et de mobilisation citoyenne qui permettra aux acteurs APF, aux partenaires et au grand public d'apporter leurs contributions. »

Pascale Ribes, vice-présidente

- **Développement des activités sportives et physiques à l'APF**

Le Conseil d'administration valide le principe d'une convention de partenariat avec la Fédération française Handisport (FFH) dans le cadre du développement des activités sportives et physiques pour les adhérents et usagers de l'APF. La convention permettra de développer des liens entre les membres des deux associations sur le plan local et national autour de projets et d'actions communs.

« Cette démarche a trois objectifs : développer les activités physiques comme outil d'inclusion et de participation, améliorer les conditions d'accès aux pratiques physiques et sportives pour nos acteurs, et développer, d'une façon générale, une approche inclusive impactant l'ensemble de nos activités et engagements. En plus de cette convention avec la FFH, nous nous rapprochons actuellement également d'autres structures sportives, comme l'UCPA, l'union nationale du sport scolaire et l'organisation Siel Bleu. »

Serge Mabally, administrateur

- **Création de 30 places de FAM dans les Alpes-Maritimes**

Le Conseil d'administration donne pouvoir au directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur pour répondre à l'appel à projet relatif à la création de trente places de foyer d'accueil médicalisé (10 polyhandicap et 20 handicap psychique) dans les Alpes-Maritimes.

Jacky Decobert,
secrétaire adjoint de l'APF

4 Focus sur la feuille de route du CA

Le Conseil d'administration a validé sa feuille de route élaborée lors de son séminaire de février pour la période 2016-2018. Trois questions à Jacky Decobert, secrétaire adjoint de l'association, qui en était le rapporteur.

EDCA : Pourquoi une feuille de route 2016-2018 du CA ?

J. Decobert : Cette feuille de route concerne la période 2016-2018, puisque nous nous inscrivons dans la perspective d'un congrès en 2018. Nous sommes pleinement dans les orientations stratégiques existantes telles que définies par le projet associatif de l'APF. La feuille de route s'appuie sur les nombreux chantiers initiés au cours de ces dernières années et permet de donner des repères communs aux acteurs de l'association pour mener ces travaux en les articulant, pour s'assurer de leur cohérence et pour préciser les priorités. C'est une base solide sur laquelle chacun doit penser à s'établir, et ce avec, pour base mobilisatrice la militance, la cohésion, la co-construction, la cohérence, le temps du débat. Son fil rouge, c'est la mobilisation des acteurs, qui fédère, et que l'on pourrait formuler ainsi : tous porteurs, tous partie-prenante. 2016-2018 : « Plus forts, plus efficaces, tous ensemble ».

Pouvez-vous nous en présenter les principaux axes ?

Elle en comporte trois : «Démocratie, ensemble», la mobilisation des acteurs et les enjeux externes.

Pour le premier axe, «Démocratie, ensemble», les objectifs sont de rapprocher les élus locaux et les élus nationaux, ainsi que les élus locaux entre eux ; réformer notre gouvernance ; renforcer notre démocratie interne et dynamiser les forces vives de notre association.

En termes de mobilisation des acteurs, il s'agit d'accompagner avec attention l'évolution organisationnelle en cours des délégations ; promouvoir les lieux de mobilisation des acteurs associatifs ; évaluer la mise en œuvre du projet associatif, en dégager les lignes forces, afin de se mettre en capacité de préparer la co-construction d'un nouveau projet associatif ; annoncer un congrès en 2018.

Dernier axe de cette feuille de route : les enjeux externes. À savoir : faire entendre notre voix au moment des élections présidentielle et législatives ; accroître notre notoriété et notre visibilité ; renforcer notre stratégie d'influence politique auprès des décideurs ; consolider et élargir nos partenariats associatifs ; intégrer dans nos préoccupations et pratiques les grands sujets de société ; prendre en compte l'évolution de l'offre de service dans le cadre du développement de l'économie sociale et solidaire ; faire un lien avec la politique européenne.

Quel est le calendrier de cette feuille de route ?

Nous sommes déjà en mouvement ! Il s'agit de poursuivre et de renforcer le travail entrepris depuis plusieurs années [Voir encadré].

Trois ans d'action

2016 :

- Mise en œuvre de la nouvelle organisation des territoires APF et des nouveaux moyens
- Mise en œuvre des propositions du groupe de travail Communication interne
- Groupe de travail et de réflexion sur la communication externe, stratégie d'influence
- Mise en œuvre du plan stratégique des actions politiques APF
- Consultation concernant la réforme des statuts
- Consultation sur les élections présidentielle et législatives 2017 au cours du printemps 2016
- Contributions du réseau à la préparation de l'AG
- En mai préparation de l'AG dans les commissions du CA
- Assemblée générale de juin à Clermont-Ferrand
- Fin 2016, consultation concernant la réforme des statuts avec l'ensemble de l'APF

2017 :

- Poursuite du travail relatif à la réforme des statuts
- Accompagner l'après AG 2016
- Préparer dans la continuité de l'AG 2016, celle de 2017, dans une démarche co-construite
- Élections au Conseil d'administration
- Élections présidentielle et législatives
- Évaluation de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des territoires

2018 :

- Démarche Projet associatif
- Congrès national en perspective, s'inscrivant dans un processus de préparation et de suivi interactif avec l'ensemble du réseau

5 Vie des commissions

- **Droits fondamentaux et participation sociale**

La commission Droits fondamentaux et participation sociale a réfléchi à la stratégie de l'association à adopter en vue des élections présidentielle et législatives de 2017 [voir page 3].

- **Développement de la vie associative**

Les membres de la commission ont débuté par la mise en avant de perspectives de travail pour l'année 2016. Parmi les priorités retenues : l'isolement des personnes en situation de handicap et l'animation du réseau et des acteurs APF. Après avoir abordé les points liés au mandat 2015-2019 des conseils APF de département et de région, ce sont l'Assemblée générale 2016 et la mise en place de la nouvelle organisation de l'action associative qui étaient au cœur des débats. La réunion s'est terminée sur une note estivale avec un point sur les aides au projet vacances en lien avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV).

- **Développement de l'offre de service**

À partir des projets portés par les équipes des directions régionales, des établissements et des services, la commission a engagé une réflexion globale sur l'offre de service. Celle-ci recouvre plusieurs dimensions : l'évolution des établissements et services actuels, la valorisation des bonnes pratiques existantes et les services de demain, dans une approche inclusive des besoins et des projets de la personne.

Rédaction : Domitille Loeper
Mise en page : Guillaume Vaudois